



Commune d'Audembert
50 rue de la mairie
62250 Audembert

Tél : 03.21.87.12.62

commune.audembert@wanadoo.fr

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE AUDEMBERT APRÈS UNE SÉANCE OÙ LE QUORUM N'A PAS ÉTÉ ATTEINT

Vu l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales

Madame la conseillère municipale,
Monsieur le conseiller municipal,

Le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du lundi 10 mars 2025, le conseil, conformément à la loi, délibérera quel que soit le nombre de membres présents.

Cette réunion aura lieu le lundi 17 mars 2025 à 18h00 en la Mairie de Audembert

- **Approbation du compte-rendu du 20 décembre 2024**

ORDRE DU JOUR

- 1/ Enquête publique : actualisation du plan d'épandage des boues issues des systèmes d'assainissement de Calais Monod et Toul ainsi que Sangatte**
- 2/ Eclairage Public : projet de rénovation et modernisation du réseau d'éclairage public**
- 3/ Etat récapitulatif annuel des indemnités perçues par les élus**

Comptant sur votre présence,
Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée

Fait à Audembert, le 10 mars 2025

Le Maire
Patricia ADMONT

